

Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)

Projet de ligne 132 kV de CFF Puidoux–Chiètres, Tronçon Neyruz–Kleinbödingen Information et participation de la population

(Art. 19 de l'ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire; OAT; RS 700.1)

La population est informée, par la présente, du dépôt public d'un projet de couloir PSE Puidoux–Chiètres, Tronçon Neyruz–Kleinbödingen, feuille d'objet n° 803. Ce couloir recevra le projet de ligne 132 kV Puidoux–Chiètres, Tronçon Neyruz–Kleinbödingen, qui demeure l'interconnexion entre les groupes de production du Valais et le reste du réseau d'alimentation primaire en courant de traction ferroviaire. Toute personne ainsi que toutes les collectivités de droit public et privé ont la possibilité de se prononcer sur cette modification du PSE.

Durée du dépôt public: du 16 mars 2009 au 17 avril 2009 pendant les heures de bureau habituelles

Lieux du dépôt public: – A définir par le canton

– Internet: www.bfe.admin.ch >Thèmes > Approvisionnement en électricité > Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE), feuille objet n° 803

Renseignements: – Service cantonal d'aménagement du territoire

– Office fédéral de l'énergie, téléphone: 031 322 56 47;
E-mail: cornelia.gogel@bfe.admin.ch

Les observations relatives à la modification de la feuille objet n° 803 du Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité seront adressées par écrit *jusqu'au 17 avril 2009*:

- *au Service cantonal d'aménagement du territoire*, pour les particuliers ainsi que pour les collectivités locales, régionales et cantonales,
- à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), 3003 Berne, pour les collectivités nationales.

10 mars 2009

Office fédéral de l'énergie